

NAMUR

Pour Nature & Progrès, il faut scinder l'Afsca en deux

Le secrétaire général de Nature & Progrès souhaite scinder l'Afsca en deux entités : une pour l'industrie, l'autre pour les productions artisanales.

En pleine crise de la viande, Marc Fichers apporte sa pierre au débat. Invité à l'émission Cactus, le face à la presse de Canal C organisé en collaboration avec la RTBF et L'Avenir, le secrétaire général de Nature & Progrès plaide pour une réorganisation radicale du système de contrôle et de l'organisation du secteur de la viande.

L'affaire Viveba a mis en lumière des carences au niveau de l'Afsca. « Des fraudes, il y en a déjà eu et il y en aura encore. Cela nous conforte dans ce que nous



EGA - 20180924/5608

pensons : l'harmonie n'est pas dans les grandes structures. Il faut restaurer le lien entre le producteur et le consommateur. Le secteur de la viande ne se résume pas à une carcasse qu'on balade aux quatre coins du monde. »

Pour Marc Fichers, une partie des problèmes est liée à l'orga-

nisation des autocontrôles. « Il y a des règlements à respecter et pour les appliquer, les producteurs agroalimentaires peuvent mettre en place des systèmes d'autocontrôles. L'entreprise met en route un dispositif de contrôle et l'Afsca vient vérifier si le processus est respecté. Là, il y a un problème. Il

faut être plus exigeant ou limiter les autocontrôles. »

Plus fondamentalement, le secrétaire général prône une scission de l'Afsca en deux entités : une dédiée au secteur agroalimentaire de type industriel ; l'autre davantage adapté au secteur artisanal.

« Née après la crise de la dioxine, l'Afsca est devenue une agence indépendante du pouvoir politique et ce n'est pas à remettre en cause, mais il faut que les inspecteurs soient encore plus dans les entreprises, dans les unités de transformation. » Mais dans l'application des normes, Marc Fichers invite au discernement. « L'Afsca est un organe de contrôle mais aussi un acteur pour le développement économique. L'application des mêmes règles que pour l'industrie freine le développement de la filière artisanale, surtout présente en Wallonie. » L'adaptation est souvent impayable, en raison d'un volume de produc-

tion réduit.

Abattoirs mobiles

Pour sortir de la crise, Nature & Progrès table prône les circuits courts, qui permet au producteur de maîtriser tout ou partie de la commercialisation.

« Ne parlons plus d'acheteurs, mais de clients. Mais pour cela, il faut revoir la filière dans son ensemble, rétablir des abattoirs de proximité et maintenir des abattoirs publics dans des régions où la production de viande est importante. »

Marc Fichers est aussi favorable à des abattoirs mobiles, pour un abattage à la ferme, comme cela existe en Allemagne. « Un agriculteur qui abat une ou deux bêtes ne va pas investir dans une salle d'abattage. »

Dans cette optique, la formule d'une coopérative aurait toute sa légitimité. ■ **B.M.**

► Cactus, ce lundi 26 mars, à partir de 18 h 30 sur Canal C.



L'Avenir - Local: entre Sambre et Meuse 26/03/2018, pages 8 & 9

Tous droits réservés. Réutilisation et reproduction uniquement avec l'autorisation de l'éditeur de L'Avenir - Local: entre Sambre et Meuse

